

Communiqué de presse

CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-IMIER

Le cap des 5'000 habitants a été franchi au 1^{er} janvier 2014



Depuis le 1^{er} janvier 2014, un peu plus de 5'000 personnes apprécient la qualité de vie imérienne

Au cours de l'année écoulée, la population de Saint-Imier a augmenté de 71 personnes pour atteindre 5005 habitants au 1^{er} janvier 2014 contre 4934 habitants un an plus tôt. La Cité imérienne franchit ainsi la barre symbolique des 5000 habitants, qu'elle avait passée en 1987, mais dans l'autre sens.

La courbe positive de population démontre une augmentation de 18 habitants suisses et 53 ressortissants de nationalité étrangère, essentiellement portugais et italiens. Une nouvelle fois, le nombre des naissances 45 (44 en 2012) a été inférieure à celui des décès 57 (64 en 2012). La hausse de la population est ainsi due à un nombre de nouvelles arrivées supérieur de 83 unités à celui des départs.

Il est à préciser que le nombre d'habitants le plus bas enregistré à Saint-Imier remonte au 1^{er} janvier 1999, avec 4627 habitants tandis que le plus élevé est de 8075 habitants, C'était cependant il y a plus d'un siècle, en 1907... La population tend à augmenter, plus particulièrement depuis 2008, année où la barre des 4800 habitants a été définitivement franchie, après une brève incursion au-dessus de ce chiffre en 2004.

Parmi les 5005 habitants, 124 résident aux Pontins (124 en 2012), 155 à Mont-Soleil (157 en 2012) et 44 au Cerneux-Veusil (44 en 2012).

Au point de vue de l'état civil, les célibataires représentent 2129 habitants (42.54 %), les mariés 1993 (39.82 %), les divorcés 482 (9.63 %), les veufs 393 (7.85 %) et les partenariats enregistrés 8 (0.16%).

La gent féminine reste majoritaire avec 2568 habitantes (51.30%) contre 2437 hommes (48.70%).

La population étrangère représente 27.43 % de la population, répartie en 64 nationalités.

Depuis 2007, le Portugal est la nation la plus représentée (414 ressortissants) suivie de l'Italie (247) et de la France (193). Durant l'année écoulée, la représentation portugaise s'est accrue de 18 membres, l'italienne de 15 et la française de 2. 19 personnes ont obtenu la nationalité suisse l'année écoulée, tandis que 14 habitants ont acquis le droit de cité de Saint-Imier par naturalisation ordinaire et 5 personnes la nationalité suisse d'une autre commune par voie de procédure facilitée.

Hausse du prix du gaz liée à la taxe CO₂

Le fournisseur de gaz naturel, Viteos SA, a informé la Municipalité en date du 10 décembre 2013 d'une hausse du prix global du gaz pour le 1^{er} janvier 2014. Cette augmentation est essentiellement due à l'évolution de la taxe CO₂ qui passe de 0.648 ct/ kWh à 1.093 ct/ kWh (+ 0.445 ct/ kWh ou +68.7%) suite à une décision de la Confédération.

Dans le même temps, le prix du gaz livré à Saint-Imier baisse quant à lui de 3% compensant partiellement la hausse de la taxe CO₂.

Au final, le prix global du gaz sans TVA vendu selon le tarif B à Saint-Imier passera de 7.69 à 7.98 ct/kWh soit une hausse de 3.7 %. Ce prix peut être comparé à celui de CHF 88.50 les 100 litres de mazout, taxe CO₂ incluse.

Saint-Imier, le 22 janvier 2014
(cm)